

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	39 (1951)
Heft:	786
Artikel:	Quelques fleurs pour lui
Autor:	M.-L.P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-267369

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fiance dans le franc suisse serait vite ébranlée sans la stabilité du moins relative de notre cours de change. Il s'en suivrait à brève échéance une dévaluation du franc sur le marché mondial que même un avantage interne ne saurait compenser. De plus, la méthode proposée semble être dépassée aujourd'hui, car les transactions financières tant soit peu importantes ne se font plus guère par le moyen de billets de banque ou d'une autre monnaie fiduciaire.

En face de cette situation, le rapport du Conseil fédéral conclut que les prix ne dépendent ni uniquement, ni principalement du volume monétaire ; que la banque d'émission ne peut déterminer à elle seule le volume monétaire et qu'un niveau stable des prix — supposé qu'on puisse l'établir — ne serait pas de nature à garantir le plein emploi et pourraient même, suivant les circonstances, avoir des effets contraires. L'adoption de l'initiative conduirait dans le domaine de la monnaie à une politique qui bouleverserait notre régime monétaire et présenterait de très graves dangers pour l'ensemble de notre économie.

En proposant le rejet de cette initiative, l'Assemblée fédérale a décidé d'y opposer un contre-projet, dans le but d'adapter les attributions de la Banque nationale aux circonstances actuelles. On donne tout d'abord une définition plus étendue de l'activité de

la banque d'émission pour compléter les dispositions déjà en vigueur. On affirme en outre l'obligation de la banque nationale de rembourser en or les billets de banque, « sauf en temps de guerre ou de perturbation monétaire ». Cette obligation de la banque a été suspendue dès 1936 où les billets de banque étaient devenus un moyen de paiement légal. Elle ne pourra en aucun cas être rétablie à l'heure qu'il est encore. On affirme enfin que « les billets de banque émis doivent être couverts par de l'or et des avoirs à court terme ». La législation fédérale prescrit à cet effet une couverture de 40 % au moins pour les billets de banque, mais, de fait, tous nos billets sont couverts actuellement au 100 % et au-delà.

Si nous pouvions voter le 15 avril, il semble que la décision ne ferait aucun doute pour toutes celles qui désirent maintenir une stabilité nationale et internationale de notre monnaie. Toute expérience utopiste dans ce domaine comporte des risques si graves pour le pays qu'un refus net de l'introduction de la monnaie franche s'impose, ainsi que l'adoption du contre-projet de l'Assemblée fédérale, qui précise les compétences de notre banque d'émission conformément aux exigences économiques actuelles.

A. Leucht.

Protection des enfants chez nous et ailleurs ?

(Suite)

L'enfance sans foyer en Grande-Bretagne

Le Ministère britannique de l'enfance sans foyer est dirigé par un sous-secrétaire d'Etat, mais la cheville ouvrière est une femme qui s'est vouée complètement à cet apostolat. Elle prend contact avec les candidats et les candidates qui veulent se consacrer à ce service social, elle visite incessamment les homes collectifs où individuels où sont placés les enfants, afin de vérifier s'ils présentent bien les garanties de sécurité voulues. Au cours du film, on voit partout sa silhouette sympathique donnant la main à de petits pupilles qui s'abandonnent à elle avec confiance.

Il semble que dans ce pays où, de génération en génération, on a vibré à la lecture des enfances malheureuses contées par Dickens, on ait été plus loin que tout ailleurs pour sauver l'enfant sans foyer. Ainsi, ceux et celles qui prétendent, après leurs études, se charger de la direction d'une « petite famille », composée de quatre à sept enfants, ne peuvent être engagés à la légère. Une fois munis de leur diplôme, on leur demande s'ils acceptent un engagement d'honneur de ne pas abandonner leur œuvre en cours de route. Au bout d'un, de deux ou trois ans, il serait déplorable qu'ils viennent dire qu'ils en ont assez et qu'il faille trouver quelqu'un d'autre pour éduquer les enfants qui leur avaient été confiés. Ces enfants sans parents se trouveraient ainsi balottés d'une direction à l'autre et tout le bénéfice qu'ils doivent reçvoir d'une éducation suivie, homogène et harmonieuse, se trouverait compromis. Il faut donc que ces directeurs et directrices s'engagent à considérer ces enfants comme les leurs, qu'ils partagent avec eux leurs difficultés personnelles, comme un père, une mère, acceptant leur fils, leur fille, tel que la nature le leur a donné, avec ses ombres et ses lumières.

Publications reçues

Félix Neff, porteur de feu

Un docteur américain à la mode, ne dit-il pas que notre vie a perdu sa vigueur par suite de la substitution des engrains synthétiques de l'industrie aux engrains organiques naturels qui sont d'une incroyable richesse ? A la vérité, nous ne mangeons plus que des légumes appauvris ainsi que des viandes anémiques, provoquant d'animaux nourris d'herbes sans pouvoir vivifiant.

A l'autre extrémité du mystère de l'être, un phénomène de même ordre apparaît. Renonçant au sens vital, pour ainsi dire organique, qui tend à nous élever de la matière à

les parents des « petites familles », que ce soit deux dames ou un couple, ne prennent pas un engagement écrit, mais un engagement oral, d'honneur, après avoir réfléchi pendant trois mois, aux conditions qui leur sont proposées.

On espère éviter, par toutes ces précautions, d'avoir comme éducateurs de simples fonctionnaires qui exécutent leur travail selon un contrat, mais sans y mettre leur cœur et leur dévouement.

L'administration est-elle une maman digne de confiance ?

Outre-Manche, comme nous venons de l'expliquer, on nous semble avoir compris mieux que dans d'autres pays, l'immense danger qu'il y a à remettre la protection de l'enfance à l'Etat. De nos jours et pour que la protection s'étende véritablement à tous ceux qui en ont besoin, il est bien vrai que les œuvres privées ne suffisent plus et que l'Etat seul est en mesure de répondre à ces nécessités sociales, mais l'Etat a aussi un grave défaut : il est généralement masculin et il tombe presque à coup sûr dans la routine administrative.

Or la routine, c'est l'ennemi numéro 1 de l'éducation et des enfances dépourvues. Les mères savent que, dans leur propre famille, elles ne peuvent élever deux enfants de la même manière, tant les personnalités sont diverses. Comment alors l'administration pourra-t-elle protéger efficacement des milliers de pupilles qui sont représentés pour elle par des milliers de dossiers tous revêtus d'une même chemise ? Comment saurait-elle différencier les cas et trouver les solutions particulières sans l'aide de femmes parfaitement qualifiées ?

On voit qu'en ce domaine, l'Etat ne peut faire que de la mauvaise besogne si les femmes ne sont pas appelées à collaborer largement et sur un pied d'égalité absolue, comme

Voilà cinquante ans que les Françaises ont accès au barreau

Les avocates de France ont fêté, en février dernier, le cinquantième anniversaire de la loi (1er décembre 1900) qui leur ouvrit l'accès au barreau.

Plusieurs groupements avaient préparé une série de manifestations jubilaires, l'Amicale des avocates de France, l'Association des Femmes juristes et la Fédération internationale des femmes magistrats et avocats ; y participèrent aussi l'Ordre des avocats, la Ville de Paris et les Pouvoirs publics.

La journée débute par une réception des déléguées étrangères — que présentait Me Odette Simon-Bidaut — par la Ville de Paris à l'Hôtel Lauzun. On ne manqua pas d'y évoquer l'ombre de la Grande Mademoiselle, dame ancêtre des femmes indépendantes, énergiques et décidées que connaît notre époque. Puis un déjeuner intime suivit à la Buvette du Palais de Justice.

On assista ensuite à l'inauguration d'un bas-relief de Maria Verone dans la Galerie Leduc du Palais. Cette œuvre est due au ciseau de Mme Gunzmann-Nageotte, premier grand prix de Rome. Pritrent la parole pour rappeler le souvenir de la grande avocate et féministe française, Me de Moro-Giafferi, Me Lucile Tinayre-Grenaudier, membre du Conseil de l'Ordre, M. le bâtonnier Toulouse et M. le Président René Mayer, garde des Sceaux.

A cinq heures, le Conseil municipal de Paris recevait officiellement le Barreau dans le grand salon à colonnes de l'Hôtel de Ville. Parmi les nombreux orateurs et oratrices, on entendit une amie de notre journal, Mme Kraemer-Bach, au nom de l'Amicale des avocates, rappeler à tous l'éminente dignité de l'homme libre, ainsi que Me Georgette Ciselet (Belgique) parler au nom des déléguées étrangères.

Le soir au grand banquet qui clôtura la journée à l'Hôtel Georges V, fusèrent de nouveaux discours : celui d'une des pionnières, Me Suzanne Grinberg et celui de Mrs Helena Normanton (Grande-Bretagne), conseiller du Roi, apportant le message de la Reine d'Angleterre, membre d'honneur du Barreau de Londres.

Le lendemain dimanche, l'Association des avocates avait organisé à Versailles un belle réception, suivie d'une heure de musique et de poésie.

(Extraits de la Gazette du Palais)

c'est le cas en Grande-Bretagne. Il faut une réelle ingéniosité maternelle pour parer aux méfaits de l'administration quand il s'agit de protéger l'enfance sans foyer.

N'a-t-on pas le récemment, dans la presse française, de terribles révélations sur un homme pour enfants déficients, tenu par une mère sans scrupule et qui est allé jusqu'au crime ? Ce homme pourtant, était porteur de toutes les estampilles administratives ; une maman parisienne, qui s'était longuement renseignée dans les bureaux officiels et auprès de l'assistante sociale accréditée, y amenait avec confiance sa petite fille, lorsque la porte lui fut ouverte par une assistante de police qui, avec des collègues menait l'enquête, enfin entreprise, dans cette sinistre maison...

(à suivre)

s'engage comme soldat dans la « garde solide » de Genève. C'est alors qu'il a l'occasion de lire une brochure traduite de l'anglais intitulée *Le miel décollant du rocher*. Par suite d'une miraculée rencontre de ses aspirations intimes avec une page de ce tract religieux, Neff est en proie à une soudaine illumination. Il se sent comme ivre de lui-même et ivre de Dieu. Dès lors le jeune sergent abandonne sa carrière et, sans aucun moyen matériel, il part dans les Hautes-Alpes évangéliser les paysans des plus pauvres villages. Aujourd'hui encore, au val de Fressinières : à Dormillouse, aux Viollins et aux Mensals, ces pauvres villages naguère haut refuge des huguenots persécutés ; depuis lors restés en proie à la misère, des générations vivent de l'élan spirituel que leur communiqua Félix Neff.

Cette vérité d'une portée générale saisit le lecteur de la belle biographie de Félix Neff, l'apôtre chrétien des Hautes-Alpes (1797-1827), ce jeune sergent qui atteignit à peine la trentième année et que Benjamin Vallotton appelle un porteur de feu.

Né d'un père révolutionnaire, Félix Neff est élevé à Genève par sa mère et semble se vouer à l'horticulture. Dans ses heures de loisir, il lit volontiers des relations de voyage ; il se passionne aussi pour la *Vie des hommes illustres* de Plutarche et l'*Emile* de Rousseau. A dix-sept ans, afin de gagner sa vie, Neff

Anna Siemeen

Dans le journal suisse-allemand, organe de l'Ent'aide ouvrière (février 1951), Mme Kägi-Fuchsmann consacre quelques lignes émues à la mémoire de cet femme admirable, Anna Siemeen, trop peu connue et appréciée chez nous. C'était une femme socialiste allemande, qui, malgré une santé précaire, a œuvré magnifiquement, dans le domaine politique et économique, dans le domaine littéraire et éducatif. Douée d'une parole chaude et vibrante, son incroyable énergie a toujours vaincu sa faiblesse et sa fatigue. Elle mourut le 22 janvier dernier, après une courte maladie très douloureuse. Comme tous ses amis allemands avaient dû fuir le régime hitlérien, c'est elle qui servit d'intermédiaire entre eux et l'entraide ouvrière, capable de leur venir en aide.

En 1937, toutes deux se rendirent en Espagne, Mme Kägi et elle. Avec sa claire intelligence, elle se rendit compte d'emblée qu'il ne s'agissait pas seulement de l'Espagne, mais que c'était l'existence de la démocratie qui était en jeu. Comme elle admirait ses habitants qui prononçaient le mot « niños » (enfants) avec tant de tendresse et qui étaient prêts à tout sacrifier pour ces enfants ! Ses causeries à la brigade internationale, la nuit, après les bombardements, faisaient une profonde impression.

Quand vint le jour où l'aviation allemande fit l'essai de ses bombes sur Guernica, à l'heure du marché, la foule était massée sur la place. Anna Siemeen, elle si forte, ne put s'empêcher de fondre en larmes, si grande était sa honte de ce que ses compatriotes pussent se montrer si cruels ! Sa souffrance était grande de les voir descendre aussi bas ! Aussi mit-elle tous ses efforts à faire revivre l'« Autre Allemagne ». Jusqu'à sa dernière heure, malgré beaucoup de difficultés et de déceptions, elle poursuivit son but : l'éducation visant à former non seulement des socialistes, mais des hommes véritablement humains.

Ne faut-il pas se réjouir, dans nos tristes temps, de voir une femme poursuivre pendant septante ans le combat pour un monde meilleur ? Que son exemple nous stimule et nous entraîne !

A. Descondres.

Un couple récompensé

L'université de Lausanne a récompensé de deux prix de faculté, le 15 mars, M. et Mme Claude Dolivo-Masnata, de Lausanne, fixés depuis peu à Gentilly s/ Seine, où M. Dolivo est pasteur.

M. Dolivo a reçu un prix de 350 francs pour un mémoire sur la pensée de Maine de Biran et de Gabriel Marcel ; Mme Marianne Dolivo-Masnata a reçu également un prix de faculté de 300 francs, pour son étude sur « Euripide et les femmes » ou la misogynie d'Euripide. Misogynie qui s'explique facilement, même chez le créateur des plus nobles figures féminines, par le fait que l'accès du théâtre était interdit aux femmes, chez les Grecs, et qu'entre hommes, on ne se gênait pas en dire de vertes et de cruelles sur les absentes.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Quelques fleurs pour lui

L'auteur universellement connu de « Qu'elle était verte, ma vallée » s'est plongé cette fois dans les immenses difficultés et les dangers incessants que traversent en Italie deux soldats anglais lors de l'occupation des alliés chassant les Allemands.

Si les deux braves mécaniciens sont harcelés sans trêve durant cette permission qui n'est certes pas un repos, le lecteur doit suivre haletant ces pérégrinations souvent violentes.

Une note touchante, les permissionnaires consacrent leur bref congé à la visite de la tombe d'un camarade très aimé, et eux-mêmes, auxquels se joignent des inconnus qui deviennent des amis, font preuve entre eux d'une amitié, d'un dévouement admirables.

M.-L. P.

Richard LLEWELLYN — *Quelques fleurs pour lui* roman traduit de l'anglais par Henri Thiès — Ed. Jeheber — Genève.

Ménagères, achetez les allumettes suisses, elles portent l'arbaleste et la marque du Label.
Label, garantie d'un travail convenablement rétribué.

